#### **PREAMBULE:**

Madame, Monsieur,

Vous avez le projet d'intégrer un séjour de 5 semaines au Centre Mutualiste d'Addictologie de Saint-Galmier.

Ce séjour s'intègre dans une démarche globale de prise en charge d'une addiction à un ou plusieurs produits psycho-actifs (alcool, drogues etc.) et/ou à des comportements répétitifs (jeux, achats, sexe etc.)

Avant votre arrivée, merci de prendre connaissance du livret d'accueil joint à ce dossier de demande d'admission. De la même façon, nous vous demandons de lire très attentivement le **contrat thérapeutique** joint, ce dernier étant un engagement, consentement à votre prise en charge au CMA.

Ce dossier se décompose en 2 parties :

- une partie administrative que vous devez compléter de façon exhaustive,
- une partie médicale qui doit être complétée par votre médecin.

Afin que votre dossier soit étudié en commission d'admission il est **IMPERATIF** que vous joignez les documents suivant à l'envoi de votre demande :

Photocopie <b>recto verso</b> de votre carte d'identité ou passeport ou titre de séjour (+ la fournir lors de votre arrivée)
Photocopie de votre carte vitale face
Photocopie de votre carte de mutuelle <b>recto verso</b> (vérifiez avant votre arrivée que votre mutuelle couvre les soins relatifs au code DMT 518)
Photocopie recto verso de votre prise en charge mutuelle
Attestation d'assurance maladie avec période de validité
Photocopie de votre complémentaire CMUC (si concerné)
Photocopie de votre protocole ALD (si concerné)
Attestation d'aide médicale d'Etat (AME)
Désignation de la personne de confiance

Notre commission administrative et médicale statuera sur votre dossier complet.

Attention, l'envoi de dossier d'admission sur les anciens formats-papier ne sera plus pris en compte (dernière version : site CMA : https://www.aesio-sante.fr/centre-mutualiste-addictologie/).

Une fois votre demande validée par la commission, un courrier vous précisera votre date et heure d'admission.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration.



CDD

☐ Intérimaire - saisonnier

## DOSSIER ADMISSION CMA

		VOTRE IDEN	TITE		
NOM d'usage :		NOM de naiss	ance :		
votre ii securite s	ociale				•••••
Votre adresse actu	elle :			. N° TEL :	
Mail:				•	
NOM Prénom :		Personne à prévenir en			
Lien de parente :					
		VOTRE VEN	IUF		
		701112 721			
L'hooniteliestien e		rice de CCD A deit no		à distance puele	
		vice de SSR-A, doit pe sité <u>d'effectuer un sevi</u>			ngee aes
Vous venez : □□	e votre domicile	☐ Directer	nent par transfert o	l'un établissement	de santé
Etes-vous hospital	isé(e) ? 🗆 OUI	$\square_{NON}$			
Si non, quand le ser	ez-vous ?		Si oui, depuis quar	nd ?	
Coordonnées du service / établissement qui vous adresse :					
N° tel N° fax :					
Date d'entrée souh					
Date a chire sounditee.					
		FAMILLE / ENTO	URAGE:		
Etes vous : Célil	pataire	☐ Pacsé(e) ☐ Divorcé	e(e)   En couple	☐ Veuf (ve) ☐ S	éparé(e)
		Enfants à charge (er	ntourer la case	Maintien du lie	n avec enfants
Nombre d'enfants	Ages des enfants	correspond	ante) :	(entourer la case	correspondante)
		OUI	NON	OUI	NON
		L			
Bénéficiez vous d'un soutien de votre entourage familial ? OUI NON  Commentaires éventuels :					
EMPLOI / RESSOURCES :					
EMPLUI / RESSUUNCES :					
Quel est votre niveau d'études (diplômes obtenu) ?					
Avez vous des difficultés avec la lecture et/ ou l'écriture ?					
Avez vous actuellement une activité professionnelle ?					



Nom patient :

Si contrat en cours précise	er quel emploi vous oc	cupez :		
Si contrat en cours précise	er le NOM et l'adresse	de votre em	oloyeur :	
Autre situation (rayer les m	entions inutiles) :			
Retraité(e) Inval	Retraité(e) Invalidité ou AAH Chômage indemnisé			Chômage non indemnisé
De quelles ressources fina	ncières bénéficiez-vo	us actuellem	ent (entourer la c	ase correspondante):
Salaire maintenu	RSA		Retraite	Autres revenus (préciser) :
Indemnité journalière	Allocation ASSED	OIC	Invalidité	
Avez-vous des dettes?	□ oui □ non			
Si oui avez-vous un dossie	er de surendettement e	en cours ?		N
Renseignements sur votre	organisme d'assuran	ce maladie (	délivrant la prise (	en charge) :
Nom / intitulé :	N° de centr	·e :	Dro	its ouverts jusqu'au :
Adresse :	N° immatrio	culation		
Nom / intitulé :	N° adhérent	:	Péri	ode de validité :
Quelle est votre mutuelle (	de santé complémenta	aire):		
		:	Pen	ode de validite .
Adresse :	N° de tel:			
Votre	mutuelle prend-elle en cha	arge un séjour	en SSR addictologie	(DMT 518) ?
Si vous bénéficiez de la CM	//U complémentaire			
N° du centre en charge de	votre CMUC :		Péri	iode de validité :
Adresse:				
Nom adrocco no tal da l	votro módocin traita	nt ·		
Nom, adresse, n° tel de v				
Nom, adresse, n° tel du	médecin qui vous a	dresse au C	MA:	
		LOGEMENT	·:	
Vous êtes (entourer la case	e correspondante) :			
Propriétaire	Locataire	Héberg	É PROVISOIREMEN	T chez un tiers (préciser le tiers) :
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<b>-</b>		Foyer / Amis
Hébergé DURABLEMENT	Considerate the	Joindre	obligatoirement un	e attestation sur l'honneur de la

Sans domicile fixe

chez un tiers

V7 2023 3

personne qui vous héberge, indiquant que votre retour à son

domicile au sortir du séjour des 5 semaines est bien prévu.

Nom patient :

En cas d'hébergement provisoire ou de situation de sans domicile, précisez les démarches et/ou projets d'hébergement prévues ou en cours :				
			/ JUDICIAIRE :	
			M de la personne ou d Nom patient :	
Etes vous sous mesure de :	curatelle	□MASP	☐Aucune mesure de protection juridique ées (n° de téléphone) de votre représentant	
Avez vous des antécédents judiciaires : Avez vous un suivi SPIP : Avez vous une injonction de soins :	□oui □oui □oui	□ NON □ NON □ NON		
<u>-</u>		-	res, injonction soin, SPIP:	
VOT	TRE LETT	RE DE MO	DTIVATION	
lignes:  ✓ Quel est le produit consommé o ✓ Depuis combien de temps avez ✓ Avez-vous d'autres produits ou ✓ Les principales conséquences o ✓ Ce qui vous a le plus motivé à v ✓ Visez vous l'abstinence totale	ou le compo -vous des des des des des des des des des de	ortement add difficultés av nents associ vie er	nportant que vous nous précisiez en quelques dictif qui justifie le plus votre demande de séjour rec ce produit ou ce comportement rés	
Eait à			Signature	

Nom patient :

#### DOSSIER MEDICAL

#### Document à remplir par le médecin adresseur

Histoire Addictologique du patient						
Cocher les cases corresponda	Cocher les cases correspondantes					
Types de produits consommés	Conso. actuelle	Conso. ancienne	Précisions (produit, durée, mode de conso, quantité etc.)			
Alcool						
Cannabis						
Héroïne						
Cocaïne						
Médicaments						
Tabac						
Comportementale (alimentaire, jeux etc.)						
Autre addiction (préciser)						
	Quels sont les <b>objectifs de la cure</b> pour ce patient ?  Quelles pourraient être les <b>difficultés du patient</b> durant cette cure ?					
Projet de soin prévu a	après passag	e au CMA :	Projets de vie (ou changement de vie) du patient :			
		Plan I	Psychiatrique :			
Antécédents psych	lalula		Ftat psychiatrique actuel du natient :			

Antécédents psychiatriques du patient :	Etat psychiatrique actuel du patient :

Nom patient :

#### Plan Somatique :

<u> </u>	JOINDE	RE OR	ΙΙGΔΤ	OIRE
ك	JOINDE	KE OBI	LIGAT	OIKI

_	JOINDRE OBLIGATOIREMENT :			
	Le compte rendu d'hospitalisation (à la sortie du patient)	NFS PQ / IO	ONOGRAMME	
	Résultats d'examens d'imagerie	Bilan hépa	tique	
	ECG (si disponible)	Bilan coag		
	Dernières biologies réalisées	Sérologie a	albumine / CRP	
	Bilan neuro psychologique (si disponible)	Ordonnand	e de moins de	3 mois
Qu 	el est <b>l'état général actuel</b> du patient ?			
Cod	cher les cases correspondantes		T	
	Quel est le niveau d'autonomie du patient ?	OUI	NON	AVEC AIDE
	Locomotion			
	Elimination urinaire			
	Hygiène personnelle et environnement			
	Orientation dans le temps et l'espace			
	Comprendre des consignes simples / retenir des informations			
	Ouele cont ese entécédante chimumaissur 2	Ouele ee	at ooo ontónó	dents médicaux ?
	Quels sont ses antécédents chirurgicaux ?	Queis soi	nt ses anteced	ients medicaux ?
Le	patient a t-il des <b>allergies et/ou régimes</b> ? Si oui, préciser l	lesquels		
	el est le <b>traitement médicamenteux</b> du patient actuellemer	nt ? <b>(+ préciser</b> :	si substitutior	n et laquelle) joindre
	MERCI DE BIEN VERIFIER QUE VOUS AVEZ MEDICAUX INDISPENSABLES A L'ETI (cf. liste ci-de	UDE D'ADMIS		
_ <b>.</b>	NOM et Prénom du médecin :	<u> </u>		
ı ľ	ALJIVI EL ELENOM OLI MEDECIN .			1

NOM et Prénom du médecin :	Le / /
Tampon:	Signature médecin

V7 2023 6



#### CONTRAT THERAPEUTIQUE

Si vous avez décidé de faire un séjour de 5 semaines au CMA, c'est que vous avez fait le constat, ces derniers temps, que tout(e) seul(e) vous n'arriviez plus à vous arrêter ou à contrôler votre consommation de produit(s) psycho-actif(s): vous avez donc admis qu'il vous fallait une aide extérieure et qu'il fallait vous imposer à vous-mêmes des contraintes momentanées pour retrouver plus tard votre indépendance.

Ces contraintes correspondent à des interdictions et des obligations qui ne sont pas celles d'un règlement dicté et surveillé par les soignants : ce sont les clauses d'un contrat thérapeutique passé entre vous et nous :

- Pour vous permettre les évolutions et les changements que vous espérez,
- Pour nous assurer du cadre de soins et de la cohérence dont nous avons besoin dans notre travail thérapeutique.

#### Restrictions sur les produits psycho-actifs :

## Le CMA est un « environnement protégé » où chacun doit subir le moins possible de risques de « craquer » :

- Les produits illicites sont strictement interdits dans le centre : vous ne devez pas en amener sous quelque forme que ce soit, ni vous en faire amener, ni en fournir à d'autres patients. Nous avons étendu cette interdiction à l'alcool, au CBD à tout type de complément alimentaire et/ou boisson énergisante et à tout médicament non prescrit par un médecin du centre.
- Le tabac est toléré à la condition d'être fumé en dehors du bâtiment.
- Sur la totalité de votre séjour (permissions comprises), vous vous engagez à vous abstenir du (des) produit(s) dont vous êtes addict et qui a (ont) motivé votre séjour (y compris lors des permissions) dans le centre.

#### Vie Sociale :

Le CMA est une mini-société où chacun peut réapprendre une vie sociale sans produit(s) (privilégier la vie avec les autres, limiter les temps de repli sur soi).

- Vous participez à la vie quotidienne où chacun a une part active dans l'entretien des équipements, dans le maintien d'une bonne hygiène individuelle, dans le respect mutuel des projets de soins de chacun et dans le souci de convivialité.
- Vous prenez part à la vie institutionnelle où une réunion hebdomadaire obligatoire permet d'organiser les espaces et périodes de vie collective (bar thérapeutique, salons, soirées organisées etc...).

#### Observance thérapeutique:

#### Le CMA est un établissement de santé où vous devez être actif dans vos soins :

- Le suivi médico-psychologique individuel avec consultations, bilans....
- Les séances de thérapie de groupe (obligatoires)
- Les activités d'animation.

#### Sorties et Permissions

Les visites seront autorisées les week-ends à partir de la deuxième semaine, LIMITÉES le port du masque reste conseillé.

Les permissions des week-ends seront autorisées lors de la troisième et quatrième semaine.

Signer un contrat thérapeutique, c'est un engagement réciproque, librement consenti entre vous et nous : Notre rôle en tant que soignants est de faire le maximum pour vous aider à respecter ce contrat dans un souci constant de compréhension, de discussion, de soutien et de persuasion en nous gardant de tout dirigisme ou coercition.

**Votre rôle** en tant que patient est de faire tous vos efforts pour respecter la parole donnée mais de ne pas hésiter à faire état de vos difficultés et à demander de l'aide sans attendre un niveau insupportable de malaise, de tension et d'angoisse où passage à l'acte et transgression ne peuvent amener que la rupture.

A, le	NOM / Signature :
-------	-------------------

Compte tenu de la situation sanitaire (COVID-19) certaines conditions (sorties, vie sociale) sont amenées à évoluer au cours de votre séjour.



#### **DESIGNATION DE LA PERSONNE DE CONFIANCE**

Important : en application de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé, l'article L1111-6 prévoit que le patient peut désigner une personne de confiance. Cette dernière sera consultée dans le cas où vous ne seriez plus en état d'exprimer votre volonté et/ou de recevoir l'information nécessaire à votre prise en charge. Vous pouvez changer à tout moment votre choix de personne de confiance, il faut pour cela l'indiquer à l'établissement qui vous prend en charge.

Je soussigné(	(e),			
NOM :		Prénom : .		
Nom de jeune	fille:			
Date et lieu de	naissance:			
Téléphone :				
Adresse :				
Mail :				
Vous êtes adm	nis au sein de l'établisse	ment, à compter du		en hospitalisation complète.
■ Ne souhait	te pas désigner une p	ersonne de confiar	ice. Je reconna	uis avoir été informé(e) de la possibilité qui
m'est offerte de	e désigner une personne	e de confiance pour la	durée de mon s	séjour. Toutefois je ne souhaite pas désigner
une personne	de confiance, sachant	qu'à tout moment je	peux procéde	r à un changement de désignation. Dans
l'hypothèse, je	m'engage à en informe	r par écrit l'établissen	nent en rempliss	sant à nouveau cette fiche.
NOM Nom de jeune Date et lieu de Téléphone Adresse	fillenaissance	Prénom		ime
Cette personn	ne de confiance, légale	ement capable, est	un proche	un parent mon médecin traitant
Si parent, pré	ciser votre lien (père,	mère, époux etc.) : .		
Je souhaite qu décisions :	ue cette personne de co		ne dans toutes	mes démarches afin de m'aider dans mes
J'ai été inform	né(e) que cette désigna	ation vaut pour la di	urée de mon ho	ospitalisation.
Fait le	à		Signature du	patient
Je certifie avo	CADRI pir été informé(e) de m	E RESERVE A LA Pi a désignation en qu		
Fait le	à		Signature	

CE DOCUMENT EST A REMETTRE COMPLETE ET SIGNER LORS DE L ENVOI DU DOSSIER OU A VOTRE ARRIVEE AU CMA

### Information sur les directives anticipées

Références réglementaires : Loi N°2016-87 du 2 février 2016

Code de la santé publique : article L1111-4, l1111-11. Articles R1111-17 à R1111-20. Article R4127-37

#### A quoi servent les directives anticipées ?

Vos directives anticipées permettront au médecin de connaître vos souhaits concernant la possibilité de limiter ou d'arrêter les traitements en cours, si, en fin de vie, vous n'êtes plus en mesure d'exprimer votre volonté.

On considère qu'une personne est « en fin de vie » lorsqu'elle est atteinte d'une affection grave et incurable, en phase avancée ou terminale.

#### Comment rédiger vos directives anticipées ?

Vous devez:

- Etre majeur et être en capacité d'exprimer votre volonté libre et éclairée au moment de la rédaction ;
- Ecrire vous-même vos directives en précisant votre nom, prénom, date et lieu de naissance. Elles devront également être datées et signées.

Si vous ne pouvez pas écrire et signer vous-même vos directives, vous pouvez faire appel à deux témoins (dont votre personne de confiance si vous l'avez désignée). Le document sera écrit par un des témoins, en indiquant leur nom et qualité (exemple : lien de parenté, personne de confiance, médecin traitant...) attesteront que le document exprime bien votre volonté libre et éclairée.

#### Pouvez-vous changer d'avis après avoir rédigé vos directives anticipées ?

Depuis la loi du 2 février 2016, le document a une durée de validité illimitée. Vous pouvez à tout moment modifier totalement ou partiellement vos directives. Si vous décidez de les modifier, pensez à détruire les anciens documents pour éviter toute confusion. Vous pouvez également annuler vos directives.

#### Quelles conséquences auront vos directives anticipées dans la décision médicale ?

Si vous avez rédigé des directives, le médecin doit en prendre connaissance.

## Elles constituent un document essentiel pour la prise de décision médicale car elles témoignent de VOTRE volonté.

Ces directives s'imposent au médecin pour toute décision d'investigation, d'intervention ou de traitement, excepté dans deux cas :

- En cas d'urgence vitale pendant le temps nécessaire à une évaluation complète de la situation;
- Lorsque les directives apparaissent manifestement inappropriées ou non conformes à la situation médicale.

Dans ce cas, le médecin doit rendre sa décision à l'issue d'une procédure collégiale inscrite dans le dossier médical. La décision de refus d'application des directives anticipées est portée à la connaissance de la personne ou, à défaut, de la famille ou des proches.

Comment faire pour vous assurer que vos directives seront prises en compte au moment voulu?

Il est important que vous preniez toutes les mesures pour que le médecin puisse en prendre connaissance facilement :

#### Remettez vos directives anticipées à votre médecin traitant.

- En cas d'hospitalisation, remettez-les au médecin référent qui les conservera dans le dossier médical, ou informez-le du nom de la personne qui détient vos directives.
- Conservez vous-même vos directives ou confiez-les à votre personne de confiance ou à l'un de vos proches. Dans ce cas, il est souhaitable que vous communiquiez au médecin le nom de cette personne.

Avez-vous rédigé des directives anticipées ? □Oui □Non	
	Signature du patient:



# DOSSIER ADMISSION CMA ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE DU SEJOUR

Je soussigné(e) (NOM et Prénom du patient), atteste avoir
pris connaissance des conditions de mon hospitalisation et m'engage :
<ul> <li>à bien vérifier auprès de ma mutuelle santé que l'hospitalisation au CMA sera bien prise en charge (code Discipline Médico Tarifaire 518)</li> </ul>
- à informer le CMA avant mon admission de la suspension ou de la rupture de mon contrat mutuelle santé
- à régler les frais (forfait journalier, ticket modérateur) qui ne sont pas prises en charge le cas échéant par mon régime complémentaire (CMU ou mutuelle).
Fait à
Le
Signature du patient avec mention « Lu et Approuvé » :